

**Conseil économique et social**

Distr. générale
20 janvier 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe**Organisation mondiale de la Santé
Bureau régional pour l'Europe**

Réunion de haut niveau sur les transports,
la santé et l'environnement

Quatrième session

Paris, 14-16 avril 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la quatrième session**

Qui s'ouvrira à Paris, le lundi 14 avril 2014, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire**Débat consacré aux questions diverses**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Transports, santé et environnement: liens entre recherche, sciences et politique.

Débat ministériel

4. D'Amsterdam à Paris – bilan des progrès accomplis dans le domaine des transports et des déplacements respectueux de l'environnement et de la santé dans la région paneuropéenne.
5. Présentation de la Déclaration de Paris: «Ville en mouvement: les gens d'abord!».
6. Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement: mise en œuvre du plan de travail du PPE-TSE pour 2014-2020.
7. Adoption de la Déclaration de Paris.
8. Cérémonie de clôture.

GE.14-20302 (F) 300114 310114



* 1 4 2 0 3 0 2 *

Merci de recycler



Réunion du Bureau

9. Vingt-quatrième réunion du Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE.

II. Annotations

Débat consacré aux questions diverses

1. Adoption de l'ordre du jour

Lundi 14 avril, matinée

1. Ainsi qu'il a été demandé à la troisième réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Amsterdam, 22 et 23 janvier 2009) et afin d'évaluer les progrès accomplis dans le cadre du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE), la quatrième réunion de haut niveau, accueillie par le Gouvernement français, se tiendra du 14 au 16 avril 2014 à Paris (ECE/AC.21/2009/2-EUR/09/5086385/2, annexe, par. 15). La réunion devrait adopter son ordre du jour, qui fait l'objet du présent document et a été établi par le Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE¹.

2. Élection du Bureau

Lundi 14 avril, matinée

2. La réunion aura à élire son président et à approuver l'organisation de ses travaux.

3. Transports, santé et environnement: liens entre recherche, sciences et politique

Lundi 14 avril, matinée

3. La quatrième réunion s'ouvrira par des allocutions de bienvenue prononcées par les représentants du pays hôte (France), de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et du Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS/Europe) à la Grande Arche de la Défense, après quoi est prévue une cérémonie de «passage du témoin» du PPE-TSE d'Amsterdam à Paris. Les participants auront ensuite l'occasion d'assister à des manifestations et de voir des expositions dans le cadre de la conférence TRA (Transport Research Arena) organisée au Centre des nouvelles industries et technologies (CNIT) de la Défense. Le projet de Déclaration de Paris pourrait donner lieu à des négociations finales, en tant que de besoin.

Lundi 14 avril, après-midi

4. Les participants continueront de prendre part aux manifestations et expositions de la TRA au CNIT de la Défense.

5. Un séminaire sur le thème «Innovations et changements urbains: la connexion dynamique entre transports, santé et environnement» (voir le document de réflexion et le programme correspondants), réunissant des orateurs de la TRA, du PPE-TSE et du Forum international des transports (FIT), se tiendra au CNIT.

¹ Les documents et autres informations concernant la quatrième réunion de haut niveau sont disponibles sur la page qui lui est spécialement consacrée sur le site Web du PPE-TSE (http://www.unece.org/thepep/en/hlm/hl4_info.html).

6. Une réception au cours de laquelle seront présentées les réalisations tant nationales qu'internationales du PPE-TSE aura lieu dans la soirée à la Grande Arche de la Défense.

Débat ministériel

4. D'Amsterdam à Paris – bilan des progrès accomplis dans le domaine des transports et des déplacements respectueux de l'environnement et de la santé dans la région paneuropéenne

Mardi 15 avril, matinée

7. Le débat ministériel se tiendra à Paris (lieu à annoncer). Il sera ouvert par des représentants du pays hôte et des observations liminaires seront faites par des représentants de la CEE et de l'OMS/Europe. Les nouvelles publications et les outils récemment conçus par le PPE-TSE seront ensuite présentés:

- a) Élaboration de plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement;
- b) Signalisation pour cyclistes et piétons;
- c) D'Amsterdam à Paris et après: PPE-TSE 2009-2020;
- d) Emplois liés à l'environnement et à la santé dans les transports.

8. Des tables rondes seront consacrées à des questions liées aux difficultés et aux perspectives en matière de transports et de déplacements efficaces, sûrs et respectueux de l'environnement et de la santé dans la région paneuropéenne. (Des précisions seront fournies ultérieurement concernant le déroulement de ces tables rondes.)

9. La première table ronde ministérielle donnera lieu à des déclarations faites par les ministres et à des interventions du public.

Mardi 15 avril, après-midi

10. La deuxième table ronde comportera également des déclarations ministérielles et des questions du public.

5. Présentation de la Déclaration de Paris: «Ville en mouvement: les gens d'abord!»

Mardi 15 avril, après-midi

10. Le Président présentera le projet de Déclaration de Paris: «Ville en mouvement: les gens d'abord!». Le projet de ce document final a été élaboré par le Comité directeur et son Bureau élargi en concertation avec les États membres pour adoption par la réunion de haut niveau (ECE/AC.21/2014/3-EUDCE1408105/1.6/4HLM/3).

11. Un court débat sera ensuite consacré aux aspects essentiels de la Déclaration de Paris, notamment les stratégies, politiques et mesures visant à réaliser les objectifs prioritaires proposés à l'échelle paneuropéenne et les dispositions, initiatives et engagements concrets que pourraient prendre les décideurs pour les atteindre.

6. Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement: mise en œuvre du PPE-TSE pour 2014-2020

Mardi 15 avril, après-midi

12. Le débat portera sur les initiatives nationales et internationales, les travaux de recherche, le renforcement des capacités et l'échange d'informations à prévoir pour que la vision d'ensemble du PPE-TSE et les objectifs prioritaires consacrés par la Déclaration de Paris se concrétisent d'ici à 2020.

13. Des représentants de haut niveau des pays membres de la CEE et de l'OMS/Europe, ainsi que des organisations internationales, pourront faire part de leur engagement en faveur du PPE-TSE et du soutien qu'ils lui apportent, y compris par des contributions financières et/ou en nature sur lesquelles s'appuierait le plan de travail du PPE-TSE à définir pour 2014-2020.

14. En se fondant sur ces propositions de soutien, les compétences disponibles et des exemples de bonnes pratiques, le Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE examinera le plan de travail du PPE-TSE pour 2014-2020 à sa vingt-quatrième réunion qui aura lieu immédiatement après la réunion de haut niveau, le 16 avril 2014 (voir le point 9 ci-dessous).

7. Adoption de la Déclaration de Paris

Mardi 15 avril, après-midi

15. Il est prévu que la réunion adopte le document final de la quatrième réunion de haut niveau, à savoir la Déclaration de Paris.

8. Cérémonie de clôture

Mardi 15 avril, après-midi

16. Le Président fera la synthèse de la réunion en mettant l'accent sur les principales conclusions qui en auront été tirées et présidera une cérémonie à l'issue de laquelle il prononcera la clôture de la réunion.

Réunion du Bureau

Mercredi 16 avril, matinée seulement

9. Vingt-quatrième réunion du Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE

17. Le Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE étudiera la question de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et de ses objectifs prioritaires et donnera au secrétariat du PPE-TSE des orientations concernant l'établissement du plan de travail du PPE-TSE pour 2014-2020. Celui-ci sera examiné et adopté par le Comité directeur du PPE-TSE à sa douzième session, les 19 et 20 novembre 2014, à Genève.